

Conférence de presse de François Mitterrand à l'issue du Conseil européen d'Edimbourg (12 décembre 1992)

Légende: Le 12 décembre 1992, lors d'une conférence de presse à l'issue du Conseil européen d'Edimbourg, le président français François Mitterrand réaffirme la poursuite de la construction européenne sur la base du traité de Maastricht.

Source: Conseil européen, Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République (Edimbourg, 12 décembre 1992). [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la République française, [01.03.2005].

Disponible sur

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDW?M=3&K=992870403&W=DATE+%3D+%2712.12.1992%27+ORDER+BY+DATE/Descend>.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/conference_de_presse_de_francois_mitterrand_a_l_issue_du_conseil_europeen_d_edimbourg_12_decembre_1992-fr-edd119b1-7da0-4662-a321-d3cf4b0e8e75.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République (Edimbourg, 12 décembre 1992)

Mesdames et Messieurs,

[...]

Pour l'affaire du Danemark, une bonne formule a été trouvée puisqu'elle ne remet pas en cause le traité, mais qu'elle utilise les possibilités contenues dans le traité lui-même. Et puis, après tout, l'essentiel a été dit et répété : les autres Etats, de toute façon, peuvent continuer d'avancer ce qui, à mes yeux, est fondamental. Autour de ce thème, plusieurs rencontres ont eu lieu notamment hier et la question a été clairement posée : quoi qu'il advienne est-ce que l'on continue ? Et dix pays sur douze ont dit tout de suite oui ! D'autre part, cette décision ne s'applique qu'au Danemark, c'est spécifié, et cela permet d'envisager une ratification plus rapide du traité.

[...]

QUESTION. Monsieur Schlüter a dit que "si il y avait un nouveau non au prochain référendum, le Danemark devrait quitter la Communauté". Est-ce que le Premier ministre britannique a indiqué, lui aussi, que s'il n'arrivait pas à ratifier, il devrait quitter la Communauté : est-ce que c'est votre compréhension de la problématique ?

LE PRESIDENT. Monsieur Schlüter a effectivement évoqué cette hypothèse en pensant que les chances étaient plus grandes pour lui d'obtenir l'assentiment des Danois. Le Premier ministre, M. Major - mais c'était en dehors des séances, pendant un repas - a dit : "si le Danemark devait s'y refuser de nouveau, je ne vois pas comment la Grande-Bretagne pourrait s'associer aux onze qui resteraient". A ce moment-là, non seulement l'Allemagne, mais la France, mais aussi les huit autres ont tous déclaré qu'ils continueraient la construction européenne sur la base de Maastricht.

Voilà, j'ai l'impression que ceux qui ont mis en question leur présence ne tiennent pas à nous quitter. La preuve en est, ils ont collaboré activement aux travaux de ces deux journées et pris une part utile aux résultats favorables. Mais les dix autres, eux, entendent bien - et l'ont dit très clairement - poursuivre leur travail de construction européenne ; rien de les arrêtera. Sans oublier, bien entendu, ceux qui vont venir sur la base de Maastricht.

QUESTION. Monsieur le Président, est-ce que vous estimez qu'avec les exemptions accordées au Danemark, la Communauté européenne est passée à un autre stade de son histoire, celle de l'Europe à géométrie variable ou à plusieurs vitesses ?

LE PRESIDENT. Non, le Danemark avait pris la précaution de demander une possibilité d'exemption dans le traité de Maastricht même. C'est-à-dire que cette discussion, pour ceux qui l'ont vécue déjà précédemment à Maastricht, n'était pas franchement nouvelle. Simplement, il y avait eu dans l'intervalle, le référendum qui avait marqué que l'hypothèse, considérée comme négative et fâcheuse pour Maastricht, s'était bien réalisée. Tout cela avait été évoqué. Donc je pense que l'affaire du Danemark n'empêche pas que les autres vont avancer et j'espère que le Danemark rejoindra le train.

[...]